

FÉMINISTES D'HIER, COMBATS D'AUJOURD'HUI

Hubertine Auclert, Julie-Victoire Daubié,
Madeleine Pelletier, Nelly Roussel,
Marguerite Thibert...
pionnières du féminisme.

EN SAVOIR PLUS

centre
hubertine
auclert

Centre francilien de ressources
pour l'égalité femmes hommes

 **île de France**



Ce livret a été réalisé dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes 2014.



Il accompagne le set de 5 affiches créées en l'honneur des pionnières du féminisme, de leurs combats, et de leur résonance actuelle.



SOMMAIRE

Hubertine Auclert	...	4
Julie-Victoire Daubié	...	6
Madeleine Pelletier	...	8
Nelly Roussel	...	10
Marguerite Thibert	...	12
Pour aller plus loin	...	14

Hubertine Auclert

Pionnière des droits politiques des femmes



« Il n’y aura de bonheur pour l’humanité que dans l’égalité des droits pour tous, et l’équitable répartition des fonctions entre tous, hommes et femmes indifféremment. »



Hubertine Auclert
Les femmes au gouvernail
1925 (op. posth)

POUR ALLER PLUS LOIN

▶ voir p.14

▶ Née au sein d’une famille aisée de l’Allier, Hubertine Auclert passe la plus grande partie de sa jeunesse au sein de couvents de Montluçon puis rejoint Paris. Le discours prononcé par Victor Hugo en 1872, comparant les femmes à des esclaves et dénonçant le fait qu’il n’y ait pas de **BIOGRAPHIE** citoyennes à côté des citoyens, la marque profondément. Dès lors, elle consacre sa vie à la lutte contre l’exclusion des femmes de la vie civique. « La suffragette française », selon son biographe Steven C. Hauss, meurt en 1914 sans avoir jamais vu la concrétisation de sa principale revendication : le droit de vote des femmes. Elle a su néanmoins imposer le sujet des droits civiques et politiques des femmes dans le débat public.

▶ Première militante française à se déclarer féministe, Hubertine Auclert s’est illustrée tant par la ténacité et la détermination de son engagement que par l’inventivité de ses modes d’action. Au-delà de ses nombreux discours, articles et pétitions, elle multiplie les gestes militants et subversifs : recours en justice, édition de timbres promouvant les droits des femmes, renversement d’une urne de vote, interruption intempestive de la lecture du Code lors d’un mariage civil... Dans son combat, elle mobilise particulièrement l’argument de la non contradiction, boycottant le recensement (« Si nous ne comptons pas, pourquoi nous compte-t-on ? ») ou refusant les impôts (« je ne vote pas, je ne paie pas d’impôts »).

COMBATS D’HIER...

▶ Malgré le discours universaliste qui accompagne l’instauration de la République française, ce n’est que le 21 avril 1944 que le suffrage universel est étendu aux femmes par le Comité français de la libération nationale, décision ensuite

la parité. Si ces dispositifs s’avèrent contraignants pour les assemblées élues au scrutin de liste (assemblées municipales, régionales, européennes), ils ont des effets beaucoup plus limités sur le Parlement, (l’Assemblée Nationale compte 26,9% de femmes, se situant ainsi au 69ème rang mondial) et les conseils généraux. L’accès aux mandats exécutifs les plus importants (maire, président-e de région ou de conseil général, etc.) reste également faible à ce jour. A noter cependant : en 2012, pour la première fois dans l’histoire de la République, le gouvernement français est paritaire.

... ET D’AUJOURD’HUI

confirmée par l’ordonnance du 5 octobre 1944. Pour autant, les femmes continuent à rester largement exclues de la représentation démocratique. Pour tenter d’y remédier, la France s’est dotée à partir de 2000 d’une législation favorable à

Julie-Victoire Daubié

Pionnière de l'accès des femmes à l'enseignement supérieur



POUR ALLER PLUS LOIN

▶ voir p.15



Il faut, constater ici de nouveau cette invincible logique des faits atterrissant la femme sur la route de la civilisation ou la jetant dans l'ornière du progrès à chaque nouveau pas de l'homme qui marche sans elle, quand ce n'est point sur elle.



Julie-Victoire Daubié,
L'émancipation des femmes
Paris, 1871.

▶ Julie-Victoire Daubié est la première femme française ayant obtenu le droit de se présenter au baccalauréat et la première à l'obtenir le 17 août 1861. Elle devient aussi la première licenciée ès lettres le 28 octobre 1872. Elle est l'auteur de l'ouvrage *La femme pauvre au XIXème*, paru en 1870 qui propose une analyse sur le travail et les conditions de vie des femmes. Elle a participé à plusieurs journaux économiques, mais également à des journaux féministes dont *Les droits des femmes* ou *L'avenir des femmes*.

BIOGRAPHIE

▶ Le féminisme de Julie-Victoire Daubié ne se réduit pas aux combats menés pour obtenir son baccalauréat et sa licence mais s'inscrit dans une campagne plus large en faveur de l'instruction et du travail des femmes. Alors que l'enseignement secondaire féminin est presque inexistant jusqu'en 1880 et que seules 4 à 5 femmes en moyenne sont bachelières tous les ans au XIXème siècle, elle dut convaincre les différentes institutions en charge de l'instruction de lui permettre de s'inscrire aux examens, puis de lui délivrer son diplôme. Elle démontra que telles que les lois étaient rédigées, rien n'empêchait une femme de se présenter aux examens. Pour Julie-Victoire Daubié, les diplômes ont un double objectif : nier l'infériorité « naturelle » des femmes et leur permettre d'accéder aux mêmes postes et aux mêmes salaires que les hommes. Julie-Victoire Daubié s'est également engagée fortement pour le suffrage des femmes qu'elle considère comme une arme pour obtenir les réformes des droits civils. Elle a également défendu l'abolition de la prostitution.

COMBATS D'HIER...

▶ Aujourd'hui, filles et garçons n'ont pas les mêmes parcours scolaires, les filles réussissent mieux mais s'orientent davantage dans des filières d'enseignement supérieurs et les secteurs moins porteurs

... ET D'AUJOURD'HUI

d'emploi, moins rémunérés et moins valorisés. Les garçons sont plus nombreux à se diriger vers les filières sélectives de l'enseignement supérieur, plus prestigieuses et offrant plus de débouchés. Les salaires des femmes restent inférieurs de 27% à ceux des hommes.

Madeleine Pelletier

Pionnière du genre



L'observation des petits enfants dans leurs jeux montre que, au début de la vie, la mentalité est la même dans l'un et l'autre sexe.



Madeleine Pelletier
L'éducation féministe des filles, chapitre II,
1914

POUR ALLER PLUS LOIN

▶ voir p.14

▶ Madeleine Pelletier est issue d'un milieu populaire. Elle est l'une des premières femmes à faire des études de médecine et de psychiatrie. Elle a notamment montré que le volume du crâne et l'intelligence ne sont pas proportionnels, idée qui sous-tendait l'infériorité intellectuelle des femmes. Elle est l'auteure de nombreux essais féministes et a contribué à plusieurs journaux révolutionnaires et féministes. Inculpée pour avoir pratiqué des avortements elle est placée en hôpital psychiatrique où elle décédera.

BIOGRAPHIE

▶ La pensée et les combats de Madeleine Pelletier sont radicaux à plus d'un titre. Elle est l'une des premières à décrire le féminin et le masculin comme des constructions sociales, et non comme des caractéristiques naturelles. Elle parle de « sexe psychologique ». Ce que l'on présente comme féminin est, selon elle, l'expression de la soumission, alors que l'image du masculin est celle de la liberté. Elle entretient une apparence physique « masculine » afin d'échapper le plus possible aux restrictions de libertés imposées aux femmes. Elle milite également pour les droits politiques des femmes et les droits des femmes à disposer de leur corps.

COMBATS D'HIER...

▶ Le genre permet de rendre compte des rapports sociaux qui assignent au masculin et féminin des caractéristiques et des normes différentes et hiérarchisées. Les études de genre ont pour objectifs de questionner les rôles sociaux

Les stéréotypes de genre sont encore très prégnants : qualités différentes attribuées aux femmes et aux hommes, contes et jeux différents pour les enfants, métiers considérés comme « masculins » ou « féminins »... ils contribuent à enfermer chacun et chacune dans des rôles déterminés et limités. Lutter contre ces représentations, c'est faire en sorte que garçons et filles, femmes et hommes, jouissent des mêmes libertés de choix tout au long de leur vie.

... ET D'AUJOURD'HUI

attribués aux hommes et aux femmes et de mettre en lumière le fait qu'au nom de différences biologiques, on assigne à chacun-e des comportements, des fonctions différentes, au sein d'un système inégalitaire.

Nelly Roussel

Pionnière du droit des femmes
à disposer de leur corps



« Proclamons notre volonté, non pas de demeurer stériles (encore que ce soit là pour nous, contre l'injustice sociale, un incomparable moyen de combat) mais de faire intervenir la conscience et la Liberté dans le plus grave de nos actes de femmes. »



Nelly Roussel
Féminisme et malthusianisme
1911

POUR ALLER PLUS LOIN

► voir p.14

► Libre penseuse, Nelly Roussel participe au Conseil national des femmes françaises. Elle collabore à *la Fronde*, journal quotidien féministe, et à *l'Action*, dont Marguerite Durand, réformatrice modérée, était la directrice ou encore à *Génération consciente*, revue créée par Eugène Humbert, néomalthusien. Partout, elle développe ses arguments et opinions sur l'antimilitarisme, l'anticléricalisme, l'anticonformisme, et ses revendications pour une libre maternité et une limitation raisonnable de la population dans le monde. Elle décède d'une tuberculose à 44 ans.

BIOGRAPHIE

► Nelly Roussel est l'une des premières femmes à revendiquer publiquement le droit des femmes à disposer de leurs corps et à préconiser une politique de contrôle des naissances. Elle demande ainsi la légalisation du recours à l'avortement et à la contraception et prône la notion de « maternité consciente ». Valorisant l'accès des femmes au travail et au sport, elle parle des femmes comme d'« éternelles sacrifiées », titre de l'un de ses livres. Nelly Roussel s'insurge également contre une « nature féminine » immuable que la société, la religion et la nature voudraient perpétuer.

COMBATS D'HIER...

► Le droit à la contraception et à l'avortement est le fer de lance de la deuxième vague du mouvement féministe. Après de tumultueux débats et

centaine de centres IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) en moins de dix ans, manifestations d'opposants, culpabilisation des femmes, déni de leur droit à disposer de leur corps. Dans le monde, 60 % de la population vit dans un pays où l'IVG est interdit ou fortement restreint. Et chaque année, 5 millions de femmes sont hospitalisées pour des complications sévères liées à des avortements pratiqués dans des conditions dangereuses (47000 en décèdent). A ce jour, l'Union Européenne ne reconnaît pas l'avortement comme un droit humain fondamental.

... ET D'AUJOURD'HUI

la mobilisation des féministes, les lois Neuwirth et Veil, légalisant l'avortement et la contraception, sont votées en 1967 et en 1975. Si depuis 2013 l'avortement est un acte remboursé à 100 % par la Sécurité Sociale, il est néanmoins régulièrement mis à mal : fermeture d'une

Marguerite Thibert

Pionnière de l'égalité salariale



Il y a un abîme qui sépare les droits égaux des femmes et hommes de l'application de ces droits.



Marguerite Thibert
Lettre à Marie-Louise Puech
2 février 1929

POUR ALLER PLUS LOIN

► voir p.15

► Docteure ès Lettres en 1926 avec une thèse sur « Le Féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850 », Marguerite Thibert entre la même année comme vacataire au Bureau international du travail, l'organe exécutif de l'Organisation internationale du travail (OIT) dont le siège est à Genève. Après ce qu'elle a appelé « un stage préalable de cinq ans », elle occupe des postes importants, notamment à la tête du Service du travail des femmes et des enfants, mais ne devient cheffe de section qu'en 1946. Figure emblématique de l'institution, elle y est employée après la retraite comme experte missionnée dans les pays émergents. De retour à Paris en 1955, elle reste jusqu'à sa mort une militante dont le combat principal porte sur le travail des femmes comme moyen d'émancipation.

BIOGRAPHIE

► Membre de l'Association des Femmes Diplômées des Universités et de plusieurs autres organisations féministes et pacifistes, Marguerite Thibert s'est battue pour la carrière des femmes en général et celle des femmes fonctionnaires internationales en particulier. Si elle a assumé dans l'entre-deux-guerres la politique de l'OIT de protection spécifique des travailleuses, elle a combattu toute restriction du travail des femmes en période de crise, publiant en 1933 l'article « Crise économique et travail féminin ». Elle contribue après la guerre à l'évolution de l'institution de Genève vers une politique d'égalité professionnelle, qu'elle promeut en France dans les années 1960 et 1970. Figure éminente du Comité du travail féminin, elle dénonce le temps partiel imposé aux femmes et les discriminations.

COMBATS D'HIER...

► Les femmes représentent aujourd'hui 47,7% de la population active mais les inégalités entre hommes et femmes au travail sont toujours une réalité.

sont également plus touchées par le chômage. 80 % des tâches domestiques sont encore assumées par les femmes, entravant de facto leur investissement professionnel.

... ET D'AUJOURD'HUI

Les femmes gagnent 27% de moins que les hommes, tous temps de travail confondus. En 2011, 85% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. Elles

Seulement 17,1% des dirigeant-e-s salarié-e-s d'entreprise sont des femmes. Les écarts de pension pour les retraites sont de 42% en défaveur des femmes, et elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à être dans la précarité après 75 ans.

Julie-Victoire Daubié (1824-1874)

- DAUBIE Julie-Victoire, *La femme pauvre au XIXème siècle*, Paris, Côté femmes, 1992 (1^{re} éd. 1870).
- DAUBIE Julie-Victoire, *L'émancipation des femmes*, Paris, 1871.
- ANDRE-DURUPT Véronique, *Julie-Victoire Daubié, première bachelière de France. De la condition économique, morale et politique de la femme au XIXème siècle*, Bulletin du centre Pierre Léon d'Histoire économique et sociale, ISH Lyon, n°2-3, 1993.
- RIOT-SARCEY Michèle, *La citoyenneté chez Julie Daubié*, Bulletin du centre Pierre Léon d'Histoire économique et sociale, ISH Lyon, n°2-3, 1993.
- ROGERS Rebecca, (dir.), *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Fontenay, École Normale Supérieure Éditions, 2004.

Hubertine Auclert (1848-1914)

- AUCLERT Hubertine, *Le vote des femmes*, Paris, 1908
- FRAISSE, C. HAUSE, *Hubertine Auclert, pionnière du féminisme*, Bleu autour, 2007
- TAÏEB Édith, *Le discours politique d'Hubertine Auclert ; la Citoyenne (1881-1891)*, Univ. Paris 8, 2002
- C. HAUSE Steven, *Hubertine Auclert, the French Suffragette*, Yale, 1987
- <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/hubertine-auclert>

Madeleine Pelletier (1874-1939)

- PELLETIER Madeleine, *La femme vierge*, Paris, Bresle, 1933
- PELLETIER Madeleine, *Les facteurs sociologiques de la psychologie féminines*, La Revue socialiste, 1907
- PELLETIER Madeleine, *L'éducation féministe des filles et autres textes*, Syros 1978
- BARD Christine (dir.), *Madeleine Pelletier. Logiques et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes, 1992
- PELLEGRIN Nicole, *Madeleine Pelletier (1874-1939) : L'éducation féministe des filles*, in *Écrits féministes de Christine de Pizan à Simone de Beauvoir*, Paris, Flammarion, 2010

Marguerite Thibert (1886-1982)

- BASCOU-BANCE Paulette, *Une missionnaire de l'OIT : la Française Marguerite Thibert (1886-1982)* in *La Mémoire des femmes*, Bordeaux, Editions Elytis, 2002, pp.403-405.
- KERGOAT Danièle, *La division du travail entre les sexes*, in Kergoat Jacques & al, *Le Monde du travail*, Paris, La Découverte, 1998, pp.319-329.
- THÉBAUD Françoise, *Les femmes au BIT : l'exemple de Marguerite Thibert*, in *Femmes et relations internationales au XXe siècle*, sous la direction de Jean-Marc Delaunay et Yves Denéchère, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007, pp.177-187.
- THÉBAUD Françoise, *Réseaux formateurs et politiques du travail au féminin. L'OIT au prisme de la carrière et des engagements de Marguerite Thibert*, in *L'Organisation Internationale du Travail. Origine, développement, avenir*, sous la direction d'Isabelle Lespinet-Moret et Vincent Viet, Presses Universitaires de Rennes, 2011, pp.27-37.

Nelly Roussel (1878-1922)

- EPSTEIN Anne, *Anne COVA, Féminismes et néo-malthusianismes sous la IIIe République : « La liberté de la maternité »*, CLIO. Histoire, femmes et sociétés
- PEEMANS-POULLE Hedwige, *Féminisme et contrôle des naissances* in *Dans Corps de femmes*, De Boeck Supérieur, 2002
- M. SAGAERT, *La libre maternité au début du siècle : histoires d'hier, questions d'aujourd'hui*, in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 20, 1999, n° 2, pp. 3-53

Les chiffres aujourd'hui

- Ministère des droits des femmes, *Chiffres-clés - L'égalité entre les femmes et les hommes 2012*, Paris, 2013
- Ministère de l'enseignement supérieur, *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur*, Paris, 2013.
- <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/ressources/reperes-statistiques-98/>
- <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque>

Le **Centre Hubertine Auclert** - centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes - est un espace d'information et d'expertise dont l'objectif est de promouvoir une culture de l'égalité entre femmes et hommes.

Créé sous forme associative à l'initiative du Conseil régional d'Île-de-France, ce centre de ressources est le résultat d'un processus de concertation avec les partenaires associatifs franciliens. Composé de quatre collègues (Région Île-de-France, autres institutions, associatif, syndical), il rassemble aujourd'hui 97 membres dont 85 associations, 6 syndicats et 6 collectivités locales.

Avec l'ensemble de ses membres, le Centre Hubertine Auclert contribue à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre.

Ses missions se déclinent en quatre pôles :

- ▶ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : « l'égalithèque ».
- ▶ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.
- ▶ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation et la diffusion d'un travail d'analyse des outils éducatifs au prisme du genre.
- ▶ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes. Depuis 2013, le Centre Hubertine Auclert intègre ainsi l'Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes (ORVF).

✉ contact@hubertine.fr
☎ 01 75 00 04 40
f /hubertine.auclert.centre
t @CentreHubertine

WWW.HUBERTINE.FR



centre
hubertine
auclert

Centre francilien de ressources
pour l'égalité femmes hommes

 **île de France**